

RÉSEAU NATIONAL DES ACTEURS
DES DÉMARCHES TEMPORELLES

Améliorer la gestion des temps des étudiants

Constats, préconisations et exemples
de bonnes pratiques en France et à l'étranger



Montpellier Agglomération

MAI 2009

Tempo Territorial

Hôtel du Département - Direction de la citoyenneté - Quai Jean Moulin - 76101 Rouen Cedex 1
Tél : 02 35 03 57 77 - Email : tempoterritorial@yahoo.fr - Site Internet : tempoterritorial.free.fr



Montpellier Agglomération

Tempo Territorial

Réseau national des acteurs des démarches temporelles territoriales

Les temps et les rythmes des individus et des territoires se diversifient, éclatent ou se désynchronisent sous l'effet de l'évolution de nos modes de vies.

Depuis une dizaine d'années, **des politiques temporelles** ont vu le jour dans un certain nombre de collectivités locales avec pour objectif de diagnostiquer ces phénomènes temporels, d'ouvrir des concertations sur ces « questions de temps » et de mettre en place **des services innovants ou des horaires adaptés** afin de privilégier une meilleure articulation des temps de vies (personnelle, familiale, professionnelle, sociale...).

Depuis sa création en 2004, Tempo Territorial, premier réseau national des acteurs des démarches temporelles réunit, des collectivités, des organisations scientifiques, des associations et des entreprises, des individus soucieux de faciliter la conciliation des temps personnels et professionnels.

Tempo Territorial, association à but non lucratif, a pour objet de **favoriser l'échange, le partage, l'apprentissage, la mutualisation, la coopération, entre acteurs des démarches temporelles territoriales**, de manière à :

- **Accompagner les acteurs** des territoires dans des démarches temporelles, dans le contexte de transformations et d'évolutions des rythmes, des temps de la vie moderne.
- **Intégrer la dimension temporelle**, à des échelles pertinentes, dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement, du développement économique, des transports, de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs, des services..., et sensibiliser les acteurs de ces politiques territoriales publiques et privées.
- **Construire un lieu de capitalisation**, un centre de ressources et d'innovations sur les enjeux temporels et favoriser l'échange des bonnes pratiques, en termes de sensibilisation, d'analyse méthodologique, d'organisation de la concertation, de mise en œuvre d'actions concrètes, de représentations cartographiques, de communication...
- **Permettre le débat public** à l'échelle locale, nationale et européenne sur les pratiques temporelles entre pouvoirs publics, entreprises, habitants, salariés, usagers et leurs représentants.

Tempo Territorial organise plusieurs fois par an des **séminaires et journées d'échanges**, à partir des expériences locales et des travaux de groupes thématiques tels que « temps et entreprises », « temps des étudiants »... L'association et ses membres rendent compte progressivement des travaux menés à travers des publications et son site internet.

Tempo Territorial

Hôtel du Département

Direction de la citoyenneté

Quai Jean Moulin - 76101 Rouen Cedex 1

Tél. : 02 35 03 57 77

Email : tempoterritorial@yahoo.fr

Site Internet : tempoterritorial.free.fr

Améliorer la gestion des temps des étudiants

ÉDITORIAL

La question des rythmes étudiants, tant journalier, qu'hebdomadaire, qu'annuel, a des répercussions sur leur santé, leur réussite scolaire, mais aussi sur la ville car les étudiants engendrent des congestions urbaines, des demandes en matière de services, d'activité et d'offre de transport. Les étudiants étant l'avenir de notre pays, il nous semble important d'apporter rapidement des réponses concrètes pour améliorer leur gestion des temps quotidiens.

En effet, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les étudiants sont souvent fatigués et stressés (en 2008 : 44% se sentent fatigués en permanence ou souvent, 24% épuisés et 30% souvent très nerveux). Par ailleurs, ils sont 88% à déclarer que le manque de temps est un problème important (50% très important) dans leur vie quotidienne, à Montpellier, en 2006 .

Plusieurs facteurs induisent ce stress et cette fatigue. Tout d'abord un rythme scolaire qui est plus ou moins soutenu. Selon les filières, le temps consacré par semaine aux cours, varie entre 15h et 34h, auquel s'ajoute entre 9h et 28h de travail personnel, les plus exigeantes étant les classes préparatoires aux grandes écoles. À cela s'ajoutent les facteurs externes comme : les conditions de transports (le temps de trajet moyen varie de 21 minutes à 49 minutes selon les villes), leur situation familiale (49% ont quitté le domicile familial, 5% ont des enfants) et leur situation financière. Il faut savoir qu'aujourd'hui, 32% des étudiants travaillent régulièrement durant l'année universitaire pour subvenir à leurs besoins, dont 20% au moins à mi-temps, 6 mois par an.

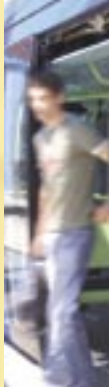
Au vu du grand nombre d'étudiants qui manquent de temps, qui sont stressés et fatigués, qui échouent dans leurs études du fait de problèmes d'organisation, il nous semble important de mieux prendre en compte l'articulation de leurs différents temps de vie. Car offrir aux étudiants des transports en communs performants, des lieux accessibles pour qu'ils puissent travailler, se restaurer, se dépenser physiquement, se cultiver, développer des services pour les accompagner lors de leurs arrivées et départs, proposer des aménagements horaires quand ils ont une activité salariée, c'est aussi contribuer à construire l'avenir de notre pays.

Au moment où notre Enseignement Supérieur évolue (LRU, Plan Campus...), c'est l'occasion de mettre la question des temps au cœur des projets actuels et à venir. La gestion des temps des étudiants apporte un regard nouveau sur la politique à mener pour accompagner les jeunes. Vous trouverez ici les principaux constats, préconisations ainsi que des exemples d'actions concrètes, en espérant qu'elles pourront vous inspirer pour que demain les soucis du quotidien soient résolus et que les études puissent se dérouler dans un cadre serein ou chacun, quelle que soit sa situation personnelle, sera mis sur un pied d'égalité.

Dominique ROYOUX

Président de Tempo Territorial

[1] Les statistiques de ce document sont issues des enquêtes suivantes :
- Enquête nationale « la santé des étudiants 2008 », réalisée par la LMDE.
- Enquête nationale « conditions de vie des étudiants 2006 », réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).
- Enquête « temps des étudiants à Montpellier », réalisée par LMDE en partenariat avec Montpellier Agglomération, en 2006.
- Étude du cabinet ARKOS, pour le Bureau des Temps de la Ville de Paris, sur « les rythmes, pratiques et attentes des étudiants salariés » en 2007.



Améliorer la Gestion des Temps des étudiants

FACILITER LE TRAVAIL PERSONNEL DURANT LES ÉTUDES

05

- Élargir les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires
- Développer des salles de travail accessibles avec connexion Internet
- Faciliter l'accès à distance
- Faciliter l'accès à la presse écrite
- Coordonner les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires, médiathèques, salle de travail pour une plus grande accessibilité

FACILITER L'ARTICULATION ÉTUDES ET ACTIVITÉ SALARIÉE

06

- Proposer des emplois étudiants, adaptés aux études
- Aménager les emplois du temps des étudiants salariés
- Aider les étudiants à trouver un emploi salarié qui soit en adéquation avec leurs études

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES ÉTUDIANTS

08

- Étaler les entrées-sorties
- Développer les transports en commun en soirée et la nuit.
- Opter pour une démarche globale qui favorise l'écomobilité

FACILITER UNE ALIMENTATION ÉQUILBRÉE LE MIDI

09

- Aménager des temps de pause méridienne plus longs
- Étaler les flux pour limiter les files d'attente
- Améliorer la répartition territoriale de l'offre de restauration
- Diversifier l'offre de restauration

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES

10

- Faciliter l'installation des étudiants, la mobilité internationale, l'entrée dans la vie professionnelle
- Améliorer l'information sur les horaires d'ouverture des services
- Améliorer les horaires d'ouverture des services administratifs
- Faciliter l'accès à une offre de garde d'enfant
- Faciliter l'accès aux soins
- Favoriser la gestion des temps quotidiens par l'implantation de commerces, services, automates

FACILITER L'ACCÈS AUX LOISIRS

11

- Libérer une demi-journée par semaine
- Développer une offre culturelle et sportive le midi...
- ...mais aussi le soir !
- Améliorer l'information
- Faciliter les démarches

FACILITER LE TRAVAIL PERSONNEL DURANT LES ÉTUDES



Le travail personnel est indispensable pour réussir ses études, il varie en moyenne de 9h à 28h hebdomadaires selon les filières. Les étudiants travaillent principalement dans les bibliothèques (70%), à domicile (66%), dans l'établissement hors bibliothèque (51%) ou au domicile de quelqu'un (34%) et ce fréquemment. Par ailleurs 82% des étudiants déclarent utiliser chaque semaine Internet, dont ils font un usage plutôt studieux, puisqu'ils sont 71% à déclarer l'utiliser pour des recherches liées aux études. Dans ce contexte, l'accès à une bibliothèque, à une salle de travail, à Internet ou à une photocopieuse est particulièrement important. Or, on s'aperçoit que 30% à 45% des étudiants évoquent, selon les équipements, des difficultés d'accès liés à leur absence, aux horaires d'ouverture ou à leur inadéquation. À Montpellier, la fermeture des bibliothèques universitaires, le week-end et lors des vacances, induit la saturation de la médiathèque centrale, car près d'un étudiant sur deux est présent tous les week-ends et 30% toutes les vacances.

Élargir les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires

Élargir les horaires le soir après 19h, le samedi et durant les grandes vacances.

Montpellier : nocturne jusqu'à 23h du lundi au jeudi à la Bibliothèque Universitaire de l'Unité Pédagogique Médicale depuis novembre 2008. Élargissement des horaires des médiathèques de l'agglomération : 28h dans les quartiers et 45h dont le dimanche après-midi dans les 2 médiathèques centrales depuis janvier 2009.

Rennes : accès aux «Champs Libres» - bibliothèque, espace des sciences, musée de Bretagne - tous les jours de 12h à 19h y compris le dimanche.

Ouverture des bibliothèques universitaires le samedi toute la journée à Rennes, Lyon et le samedi matin à Grenoble, Poitiers, Dijon. On est encore loin de certaines bibliothèques américaines qui sont ouvertes 7 jours sur 7 et ce jusqu'à 2h du matin certains soirs.

Développer des salles de travail accessibles avec connexion Internet

L'université de Bourgogne a mis à disposition 2 salles multi-médias en libre accès de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi matin à la Maison des étudiants.

Faciliter l'accès à distance

Dans un contexte où de plus en plus d'étudiants sont amenés à travailler pour payer leurs études, il est nécessaire de développer l'accès à distance.

Université Montpellier Sud de France, leader national dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) met à disposition des étudiants : un environnement numérique de travail, un serveur de podcast des cours, des supports d'enseignements en ligne, des formations à distance interactives. Par ailleurs la bibliothèque inter-universitaire a mis en place un service ADDOC qui permet d'accéder aux ressources documentaires électroniques depuis des postes situés hors des campus des universités de Montpellier (domicile, cybercafé, etc.)

CROUS de Montpellier, 100% les chambres en cités universitaires seront raccordées en septembre 2009 à l'Internet à haut débit, permettant à l'étudiant de travailler chez lui en s'affranchissant des contraintes temporelles.

Faciliter l'accès à la presse écrite

au travers de point presse (comme certains CROUS le proposent déjà), de prêts, car dans certaines filières (CPGE, lettres, sciences du langage et arts, santé, droit et sciences politiques, sciences humaines) cela est une nécessité. En effet, 17,7% des étudiants lisent un quotidien tous les jours, 24,8% une à deux fois par semaine, 41,4% lisent les hebdomadaires d'actualité.

Coordonner les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires, médiathèques, salle de travail pour une plus grande accessibilité.

FACILITER L'ARTICULATION ÉTUDES ET ACTIVITÉ SALARIÉE



© Mick the Viking

46% des étudiants français pratiquent une activité rémunérée pendant l'année, (hors activités intégrées aux études), 18,5% l'exercent à temps plein et 24,5% d'entre eux ont une activité parallèle au moins égale à un mi-temps et au moins 6 mois par an, seuil critique à partir duquel l'activité salariée entre en concurrence avec les études (davantage d'absences aux cours et de redoublement). La proportion des étudiants pratiquant une activité rémunérée augmente avec l'âge, avec le niveau des études, la vie en couple, la charge de famille. À Paris, la moitié des étudiants déclarent travailler par obligation.

De plus au-delà du volume d'heures pratiquées dans l'activité rémunérée, certains facteurs peuvent aggraver la situation de l'étudiant : les exigences de la filière, les déplacements, la charge de famille, la vie seule, les aides extérieures, les revenus des parents et parfois la nationalité.

Proposer des emplois étudiants, adaptés aux études

Mairie de Paris « charte pour la réussite des étudiants salariés ». Dans cette charte, la Mairie de Paris s'engage à être exemplaire quant aux conditions d'emploi et de stage des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur s'engagent à mieux coordonner vie scolaire et vie professionnelle des étudiants, les entreprises s'engagent à ce que les étudiants qu'ils emploient puissent concilier au mieux vie professionnelle et vie scolaire. 19 entreprises et 8 universités parisiennes l'ont déjà signée.

Le CROUS de Montpellier a adopté les dispositions suivantes en termes d'emploi étudiant : travail à mi-temps maximum, respectant toujours les contraintes des étudiants en matière de suivi des cours et de participation aux examens ; une formation préalable (1 à 2 jours selon l'activité) à l'emploi exercée, un personnel titulaire « référent » pour les activités les plus qualifiées.

Aménager les emplois du temps des étudiants salariés

DU CÔTÉ DES UNIVERSITÉS

Des aménagements d'horaires au cas par cas

À Paris VII, des UFRs proposent quelques créneaux horaires spécifiques (plutôt en fin de journée) pour les inscriptions pédagogiques des étudiants salariés. Certaines UFRs de Paris VII ont une politique forte d'accompagnement et d'encadrement des élèves, avec presque uniquement des enseignements en petits effectifs (et pas de cours en amphithéâtre). Pour les emplois du temps, ils proposent en Licence des emplois du temps d'en moyenne 18h de cours regroupées sur 3 jours.

Des cours en ligne

Paris VI, à travers son Laboratoire Biologie et Multimédia, propose depuis 2000 des dossiers et cours en ligne. Depuis sa création, le site a vu chaque année sa fréquentation doubler, avec un nombre important de visiteurs réguliers.

La possibilité de concentrer certains examens dans un contrôle terminal

Le contrôle terminal est accordé notamment aux étudiants salariés, aux étudiants handicapés ou en charge de famille. Dans ce cas, les étudiants sont dispensés d'assister aux cours relatifs à ces enseignements.

Un régime long d'études

Certaines universités le proposent. Les cours et les examens seront étalés sur 2 ans.

DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

Statut d'étudiant à temps partiel (Danemark, Royaume Uni, Pays-Bas) :

Ce statut permet d'obtenir des diplômes équivalents, mais en beaucoup plus de temps.

Aider les étudiants à trouver un emploi salarié qui soit en adéquation avec leurs études

Les services emplois des universités axent leurs actions prioritairement sur la recherche de stages et sur l'insertion professionnelle. Il faudrait qu'ils renforcent leurs actions concernant la recherche d'emplois étudiants.

CERTAINS PAYS EUROPÉENS DÉVELOPPENT UNE VÉRITABLE POLITIQUE POUR LES ÉTUDIANTS QUI ONT UNE ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE.

Au Royaume-Uni

- Conseil aux étudiants pour travailler moins de 15h par semaine et possibilité de faire appel à leur tuteur/aux services sociaux de l'université en cas de difficultés financières ;
- Publication d'annonces mais aussi de descriptifs des emplois d'étudiants (temps partiel, flexible, pendant les vacances) ;
- Aide aux employeurs pour définir des postes compatibles avec les disponibilités des étudiants et réciproquement.

Au Danemark et au Pays-Bas, depuis la fin des années 90, des agences d'intérim se sont spécialisées dans les jobs étudiants. Ces agences développent une véritable expertise sur les contraintes universitaires des étudiants et les types de jobs adaptés à leurs études (temps partiel, horaires aménagés).



TYPLOGIES DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES NON INTÉGRÉES AUX ÉTUDES (ENQUÊTE MAIRIE DE PARIS)

Baby-sitter occasionnel(le)	19%
Garde d'enfant régulière	11%
Cours particuliers	18%
Enseignant	2%
Animateur	5%
Surveillant	3%
Emploi dans l'université (tutorat, bibliothécaire,...)	1%
Employé de commerce (caissier, vendeur)	11%
Employé dans la restauration (serveur, équipier)	8%
Autres	5%
Hôtesse d'accueil, Ouvreur	5%
Employé de bureau (secrétaire, assistant administratif)	5%
Employé de service (gardien, nettoyage, sécurité)	2%
Enquêteur/Téléopérateur	2%
Ouvrier ou apparenté	1%
Cadre ou profession libérale	1%



FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES ÉTUDIANTS



Montpellier Agglomération

Les étudiants mettent en moyenne 32 minutes pour se rendre sur leurs lieux d'études en France. Ils sont de grands pratiquants des transports en commun (61,6%), des modes doux (marche à pied 45,5%, vélo 9,4%), du covoiturage (11,5%), seul 30,6% utilisent la voiture individuelle et 1,7% les deux roues à moteur.

Étaler les entrées-sorties

La concentration des lieux d'études provoque souvent des flux étudiants importants à heures fixes qui sont coûteux et difficiles à gérer dans les transports en commun et qui rendent les transports en commun inconfortables pour ceux qui circulent en heure de pointe. Pour résoudre cela Montpellier Agglomération et Poitiers ont incité les universités à étaler leurs entrées-sorties.

Montpellier Agglomération

La moitié des établissements universitaires (51.400 étudiants) ont décalé leurs horaires d'un quart d'heure sur l'ensemble de la journée, cela a permis de diviser par deux les flux universitaires et de résoudre les congestions dans le tramway.

Poitiers

5 UFRs (7000 étudiants) ont décalé leurs horaires de cours (8h, 8h15, 8h30, 8h45) cela a permis de résoudre les congestions dans les bus le matin.

Développer les transports en commun en soirée et la nuit

Les étudiants demandent plus de transports en commun la nuit, car ils sortent souvent le soir entre amis et participent activement à la ville festive. Leurs sorties se concentrent en particulier les jeudis, vendredis et samedis soirs. Au vu de ces pratiques, il nous semble donc nécessaire de développer les liaisons nocturnes entre les logements étudiants et les lieux festifs fixes (bars, boîtes de nuits, cinéma) et occasionnels (soirée étudiante, concert, spectacle sportif).

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE RÉPONSES APPORTÉES EN FRANCE

Montpellier Agglomération

Prolongation des deux lignes de **tramway** jusqu'à 2h du matin les vendredis et samedis soirs.

Paris

Amélioration du réseau de **bus de nuit Noctilien** de 0h30 à 5h30 : augmentation du nombre de bus et de la fréquence, restructuration du réseau.

Service grande nuit lors d'évènements comme le nouvel an, la fête de la musique, avec métro, RER et bus toute la nuit.

Rennes

Bus « MusikHall » qui permet d'assister à tous les spectacles donnés au parc des expositions et de revenir ensuite au centre ville en évitant les embouteillages.

Et tous les jours, **le métro et les bus** fonctionnent jusqu'à 0h30.

Des initiatives pour relier les lieux festifs aux résidences universitaires, la nuit, en France

- **Montpellier Agglomération** : bus l'AMIGO qui relie le centre ville, les boîtes de nuit et les logements étudiants de 0h à 5h les jeudis, vendredis, et samedis soirs.

- **Lyon** : 3 navettes Pleine Lune, du centre ville vers les campus, les jeudi, vendredi et samedi soirs toute la nuit à raison d'un passage par heure entre minuit et 5 h du matin.

- **Rennes** : La ligne de bus reliant les campus au centre ville fonctionne toute la nuit pendant l'année universitaire.

Opter pour une démarche globale qui favorise l'écomobilité

Pour faciliter le quotidien, il nous semble important d'avoir une approche globale de la mobilité au travers d'outils comme les plans de déplacement inter-établissements scolaires, avec comme objectifs :

- Réduire la part de la voiture individuelle au profit des transports en commun, des modes doux, du co-voiturage.
- Favoriser l'intermodalité : train, tram, bus, vélo, marche à pied, covoiturage.

Des Plans de Déplacement signés à Lyon : Université Lyon 3, ENTPE...

FACILITER UNE ALIMENTATION ÉQUILBRÉE LE MIDI



Diversifier l'offre de restauration

C'est une demande forte des étudiants, entendus par la plupart des CROUS : proposer une restauration diversifiée en maintenant une qualité sanitaire et des tarifs corrects.

Il est à souligner que l'opérateur CROUS reste le plus à même, en milieu étudiant, de fournir une alimentation équilibrée : les étudiants qui y mangent tous les jours sont ceux qui mangent le plus d'aliments diversifiés et équilibrés.

Exemple de Montpellier : la totalité des Restaurants Universitaires propose une partie snack (salade, sandwich...) avec des formules pour un ticket, et à l'étage la restauration plus « classique » (entrée, plat, dessert) avec un coin grillade, voire cuisines du monde.

Aménager des temps de pause méridienne plus longs

La qualité de l'alimentation influe directement sur la santé. Or lorsqu'on demande aux étudiants pourquoi leur alimentation n'est pas équilibrée, 50% (1^{ère} raison largement en tête) reconnaissent que c'est par manque de temps. De fait on constate que la pause méridienne est souvent malmenée dans l'enseignement supérieur, souvent parce que les étudiants ont moins d'une heure pour déjeuner entre deux enseignements (75% des répondants de l'enquête temps des étudiants à Montpellier) du fait de contraintes liées aux cours et options diverses.

Tant d'un point de vue alimentaire, qu'au niveau des loisirs, une pause plus longue le midi de 1h30, voire de 2h serait souhaitable.

Exemple de Dijon : l'université de Bourgogne a depuis 2005 incité ses composantes à instaurer une pause méridienne de 2 heures, avec un roulement par tiers (11-13h / 12h-14h / 13h-15h).

Étaler les flux pour limiter les files d'attente

Les CROUS semblent plutôt favorables à cette mesure et sont prêts à y répondre, c'est donc aux universités de proposer une pause méridienne plus étalée. Il suffirait parfois de finir les cours par quart d'heure (11h30-11h45-12h-12h15) pour fortement limiter les files d'attente, ou d'instaurer une pause « flottante ».

Améliorer la répartition territoriale de l'offre de restauration,

pour que chaque étudiant dispose d'une offre de restauration équilibrée et pas chère à moins de 10 minutes.



FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES



Faciliter l'installation des étudiants, les aider à devenir autonome et à articuler études, travail et vie personnelle au travers du développement de services.

Faciliter l'installation des étudiants, la mobilité internationale, l'entrée dans la vie professionnelle

Car c'est dans les phases de transition qu'on a le plus besoin d'informations et de conseils pour : organiser sa scolarité, trouver son logement, son moyen de transport, connaître les aides, les bourses, les tarifs réduits dont on peut bénéficier, rechercher un emploi, s'inscrire à la sécurité sociale, prendre une mutuelle, obtenir sa carte de séjour, trouver un stage ou un cursus à l'étranger, s'informer sur les salles de travail, les bibliothèques, l'offre de restauration, le sport, la vie associative et culturelle, etc. On voit, au travers de cette liste, la complexité à laquelle l'étudiant doit faire face. Voici quelques exemples de guichet unique en France et de plate-forme qui facilitent les démarches et l'accès à l'information.

Aquimob : outil de candidature en ligne aux différentes demandes d'aides à la mobilité internationale (régionale, ministère, Europe, établissement) en Aquitaine

Guichet unique de la rentrée universitaire à la maison des étudiants de Poitiers (caf, bus, train, Crous, mutuelle, carte culture)

TAM-TAM à Rennes : Durant trois jours, des institutions, grands organismes, associations, renseignent les étudiants sur l'emploi, la vie quotidienne, la santé, les loisirs, la vie démocratique. Un «sac à trucs» - mallette de bienvenue - leur est remise.

Guichet unique pour l'accueil des étudiants étrangers à Nantes, Perpignan, Montpellier (titre de séjour, hébergement, transport, santé, aide aux formalités administratives, vie associative et culturelle).

Améliorer l'information sur les horaires d'ouverture des services

1 étudiant sur 2 est insatisfait de l'information sur les horaires d'ouverture des services. Il nous semble donc important de centraliser et de mettre à disposition cette information sur Internet et sur des supports papier.

Améliorer les horaires d'ouverture des services administratifs

A Montpellier, le taux de satisfaction concernant l'ouverture des services administratifs est faible : 32% pour les services universitaires et 40 % pour les non-universitaires.

Faciliter l'accès à une offre de garde d'enfant

pour suivre des études (5% des étudiants ont des enfants) ou travailler à l'université.

Il existe des crèches universitaires en France à : Caen depuis 1971, Paris Dauphine, Lille, Lyon, Dijon, la dernière-née étant à Toulouse en 2008.

Faciliter l'accès aux soins

Faciliter l'accès aux soins en développant la Médecine Préventive Universitaire et en favorisant l'implantation de cabinets médicaux à proximité des universités.

Exception faite de la visite chez le médecin généraliste (87% des étudiants en ont eu au moins une dans l'année) il semble que les étudiants ont un recours moindre au spécialiste. De plus, du fait sans doute du manque de moyens alloués à ces structures, 40% des étudiants n'ont jamais fréquenté les services de la médecine préventive dans le supérieur.

Favoriser la gestion des temps quotidiens par l'implantation de commerces, services, automates

Faciliter l'implantation de **commerces** (exemple : supermarché, boulangerie, primeur, boucherie, coiffeur, point presse, pharmacie, etc.), **de kiosques services** (ex. point presse, snack, vente de ticket de spectacle), **d'automates** (distributeur bancaire, sncf, carte vitale, laverie automatique), à proximité des universités, des logements étudiants ou sur leurs principaux parcours (ex. station de tramway, cheminement piétons pour se rendre à l'université).

FACILITER L'ACCÈS AUX LOISIRS



Montpellier Agglomération

Beaucoup d'étudiants pratiquent régulièrement une activité sportive (57%), culturelle (32%), associative (41%), syndicale ou politique (4%). Par ailleurs ils sortent souvent entre amis et participent activement à la ville festive. Durant le dernier mois, 65% sont sortis au cinéma, 35% en discothèque, 34% en soirée étudiante, 23% ont assisté à un concert, 21% à un match et de manière plus marginale 12% sont allés au théâtre et 8% à l'opéra. Par ailleurs, ils sont 31% à avoir fréquenté au moins une fois par semaine les cafés.

Néanmoins le manque de temps nuit à la pratique de loisirs, essentiellement sportifs, avec une incidence sur la santé et le bien-être. A Montpellier, 4 étudiants sur 5 renoncent à des activités par manque de temps, en premier lieu au détriment des loisirs (pour 46%) et du sport (pour 41%).

Libérer une demi-journée par semaine

80% des étudiants montpelliérains le souhaitent. Comme cela se fait dans d'autres pays européens voire dans certaines écoles et universités françaises, il serait intéressant de libérer une après-midi « flottante » par tiers (lundi, mardi, jeudi) pour le même établissement.

Développer une offre culturelle et sportive le midi...

Plus d'un étudiant montpelliérain sur deux est favorable au développement d'activités de loisirs, entre 12h et 14h, sur son lieu d'études. Cela nécessite d'amener « l'offre de loisirs » à proximité des lieux d'étude et de disposer d'une pause méridienne large.

... mais aussi le soir !

Le souhait de voir se développer des activités de loisirs le soir est encore plus important (77% des étudiants montpelliérains), en premier lieu pour le sport, puis les activités culturelles.

QUELQUES EXEMPLES :

Montpellier Agglomération

Le musée Fabre propose des nocturnes étudiantes.

La piscine olympique ouvre jusqu'à 21h30.

CROUS de Montpellier

Trioletto est une salle culturelle du CROUS, adaptée aux horaires étudiants, avec propositions de spectacles mais aussi de création étudiante.

Rennes

« La nuit des 4 jeudis » propose en alternance 4 types de soirées gratuites, de 22h à 3h du matin : « Dazibao » avec des activités variées dans un lieu unique, « la nuit du sport » dans des complexes sportifs municipaux, « la nuit découvertes » (roller, hip-hop...) dans les maisons de quartier, des Jeunes et de la Culture, « bars en scène » (concerts, contes, théâtre...) dans des cafés-spectacles et dans des salles. Compte tenu du succès, à partir de septembre 2009, « la nuit des 4 jeudis » aura aussi lieu le vendredi soir. Les jeunes sont informés des spectacles par SMS.

Optimiser l'usage temporel des équipements culturels et sportifs universitaires

en les ouvrant aux habitants du quartier, quand ces équipements sont inoccupés.

Améliorer l'information

À Montpellier, plus de 50% des étudiants sont peu ou pas satisfaits de l'information sur les horaires d'ouverture. Il est donc nécessaire d'améliorer l'information concernant, les activités de loisirs proposées par les associations, les lieux festifs nocturnes ainsi que l'information sur les évènements, via Internet ou des supports papier.

Lyon : carte de la nuit indiquant, par tranche horaire, les services et les lieux festifs ouverts.

Faciliter les démarches

Un des freins, concernant l'accès aux loisirs, réside dans la lourdeur des démarches à effectuer pour réserver un spectacle (ex. se déplacer jusqu'au guichet, s'ajuster aux horaires d'ouverture pour réserver sa place).

Développer la réservation en ligne ou des guichets uniques sur les lieux de vie étudiants sont des solutions efficaces :

CROUS de Montpellier : le Kiosque Culturel Itinérant mis en place par le CROUS est présent par demi-journée sur les principaux sites universitaires, proposant infos, billetterie, rencontres...

Les territoires adhérents

Conseils Généraux : de Seine Maritime et de la Gironde

Communautés Urbaines : de Dunkerque, du Grand Lyon, du Grand Nancy

Communautés d'Agglomérations : de Montpellier, de Poitiers, de Rouen

Villes : Angers, Aubagne, Brive la Gaillarde, Dijon, La Rochelle, Lyon, Niort,

Paris, Chambéry, Quimper, Rennes, Rouen, Strasbourg,

L'Université Paris Dauphine / IRISES, l'AFET, Sherpaa...



Documents disponibles

- Tempo du mois (lettre d'actualités et d'échanges)
- Actes des séminaires *les Temporelles* 2006 à 2008
- Plaquette de présentation *Tempo Territorial*
- Dossier de capitalisation des premières expérimentations
- Statuts, composition du conseil d'administration et des groupes de travail

Adhésions 2009

Personne physique : 30 € / an
10 € pour les étudiants et chômeurs

Organisme privé : 250 à 2500 € / an
selon la taille de l'établissement

Organisme public : 1000 à 5000 € / an
selon la population

Tempo Territorial

Hôtel du Département

Direction de la citoyenneté

Quai Jean Moulin

76101 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 03 57 77

Email : tempoterritorial@yahoo.fr

Site Internet : tempoterritorial.free.fr

Document réalisé par
Chrystelle Amblard (Mission Gestion des Temps
de Montpellier Agglomération)
avec le concours des bureaux des temps membres
de Tempo et de la LMDE Languedoc Roussillon.

Tempo
TERRITORIAL